

TOUS LIEUX			
ACCESSIBILITÉ DES AIDES TECHNIQUES OU HUMAINES EN FONCTION DU PUBLIC CAPABLE DE LES UTILISER			
Type d'aide	Public potentiel	Pourcentage	Base de l'estimation
Aides humaines			
Interprète LSF.	65 000	1,25 %	Nombre de sourds signeurs selon l'enquête HID 1998-99 de l'INSEE.
Codeur LPC.	30 000	0,5 %	Estimation, aucune donnée disponible.
Réarticulateur (LL).	303 000	5,85 %	Toutes les personnes avec surdité profonde à totale.
Transcripteur (écrit).	4 561 000	88,02 %	Tous les malentendants sauf les illettrés v(soit environ 9 % des malentendants et 60 % des sourds signeurs).
Aides techniques			
Sous-titrage.	1 733 000	33,44 %	Toutes les personnes avec surdité moyenne à totale (les autres utilisent plutôt des aides sonores).
Boucle magnétique.	500 000	9,65 %	Personnes appareillées (env. 700 000), mais toutes n'ont pas un appareil avec la position « T ».
Transmission du son (infrarouges, HF...).	4 879 000	94,15 %	Tous les malentendants, sauf surdité profonde.
<p>Population totale des sourds et malentendants estimée à 5 182 000 personnes (selon INSEE – HID 1998-99). La langue des signes, malgré sa forte médiatisation, ne touche qu'un faible public. Il n'existe pas de statistique sur les pratiquants de la LPC. Leur nombre devrait être inférieur au nombre de signeurs. Les ré-articulateurs pourraient toucher un peu plus de 5 % du public, mais cette aide humaine est pratiquement inconnue en France. Les aides écrites et les aides sonores sont celles qui permettent d'aider le plus large public.</p>			

ACCESSIBILITÉ DE LA TRANSCRIPTION			
Estimation du nombre d'illettrés parmi les sourds et malentendants			
Déficiences	Pourcentage d'illettrés	Base	Nombre d'illettrés
Surdité profonde ou totale, enfants	59 %	11 000	6 490
Surdité profonde ou totale, adultes	9 %	292 000	26 280
Malentendance	9 %	4 879 000	439 110
		Total	471 880
		Soit en %	9,1 %
<p>La transcription (sous-titrage, transcription en direct par vélotypie ou sténotypie) est une aide majeure pour les personnes sourdes ou malentendantes. Mais cette population serait illettrée à 80 %. La contradiction n'est qu'apparente, ce pourcentage est exagéré. Il ne concerne, au pire, que les personnes nées sourdes et, particulièrement, les enfants.</p> <p>Le taux d'illettrés dans toute la population française est estimé à 9 %. Il est certain que les personnes nées sourdes ou devenues sourdes jeunes sont plus fréquemment illettrées. Selon l'enquête HID 1998-99 de l'INSEE, l'illettrisme touche 59 % des enfants de 6 à 11 ans. Au-delà, le pourcentage de sourds illettrés rejoint celui de la population française. Tous comptes faits et en moyenne, l'incidence des enfants sourds est faible et le taux moyen d'illettrisme chez les sourds et malentendants est similaire au reste de la population.</p>			

TOUS LIEUX	
EXEMPLES DE CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES UNE PERSONNE SOURDE OU MALENTENDANTE PEUT AVOIR BESOIN D'UNE AIDE HUMAINE DANS LA VIE QUOTIDIENNE	
Circonstances	Exemples de solution
Réunion de parents d'élève dans un établissement d'enseignement.	Centre relais (n'existera, en France, qu'à partir de 2011-2012). Interface ou interprète se déplaçant à la demande. Service d'interprète ou de transcription à distance via Internet.
Rencontre de l'instituteur ou du professeur principal.	
Convocation devant un tribunal, une commission ou similaire.	
Téléphoner à un numéro d'appel en cas de catastrophe (aérienne ou autre) pour obtenir des renseignements sur ses proches.	
Téléphoner aux pompiers ou au SAMU.	
Téléphoner à la police ou à la gendarmerie.	
Prendre rendez-vous avec un médecin ou dans un hôpital.	
Téléphoner aux différents opérateurs (EDF, GDF, eau, téléphone) en cas de déménagement ou de problèmes.	
Participer à une commission communale d'accessibilité.	
Recevoir l'équipe d'évaluation de la MDPH.	
Déclaration par téléphone à un assureur d'un vol ou d'un sinistre.	

TOUS LIEUX	
TÉLÉVISION ET APPAREILS SONORES	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Mieux entendre la télévision (malentendants).	Transmission du son par infrarouges, induction magnétique ou ondes radio (<i>Bluetooth</i>).
Mieux entendre la radio, la chaîne hi-fi.	
Mieux entendre un ordinateur.	Transmission par liaison <i>Bluetooth</i> ou induction magnétique (sous réserve d'essais).
Mieux comprendre la télévision.	Décodeur TNT avec la fonction sous-titrage (indépendant ou incorporé au téléviseur). Par satellite, fonction de sous-titrage à la demande.
Voir des vidéos sous-titrés sur Internet et appareils mobiles.	Sous-titrage accessible à la demande.
Recevoir les versions multilingues et certains télétextes des chaînes publiques (notamment dans les zones de mauvaise réception de la télévision).	Antenne parabolique, démodulateur et abonnement à un bouquet de chaînes de télévision diffusées par satellite. Câble ou modem sous réserve que le sous-titrage soit diffusé.
Enregistrer le sous-titrage numérique (TNT ou par satellite).	Magnétoscope compatible numérique. Lecteur-graveur de DVD.

TOUS LIEUX	
CONTRÔLES D'ACCÈS (interphones et vidéoportiers¹)	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Lorsque la personne est à l'intérieur	
Avertir la personne d'un appel.	Réseau de flashes lumineux. Vibrateur de lit (pour la nuit). Vibrateur portable (peut être incorporé dans un téléphone portable).
Identifier le visiteur.	Image vidéo. Texte téléphoné (SMS ²). Identification directe depuis l'appartement (vue sur l'entrée).
Contrôler l'identité du visiteur au niveau de la porte palière.	Microviseur.
Mieux entendre (pour les malentendants).	Induction magnétique dans le combiné avec pictogramme « Oreille barrée » (peut être gravé sur le combiné). Amplification commandée par la personne.
Savoir si la porte est ouverte.	Témoin lumineux d'ouverture sur le poste d'appartement.
Lorsque la personne est à l'extérieur	
Comprendre le fonctionnement de l'appareil.	Mode d'emploi affiché.
Savoir si le contrôle d'accès fonctionne.	Un témoin lumineux orange s'allume lorsqu'un résident est appelé
Savoir si le combiné sonne dans l'appartement.	Allumage du même témoin lumineux orange clignotant (« Attente »).
Comprendre que le résident ne décroche pas (il est absent ou refuse de recevoir).	Le témoin ci-dessus, temporisé, s'éteint. Le témoin ci-dessous ne s'allume pas.
Savoir si le résident a décroché et à quel moment parler (pour les personnes qui ne sont pas muettes).	Allumage d'un second témoin lumineux clignotant vert fixe (« Communication établie, vous pouvez parler »).
Mieux entendre (pour les malentendants).	Induction magnétique dans la plaque de rue avec pictogramme « Oreille barrée ». Amplification commandée par le visiteur.
Savoir si la porte est ouverte.	Allumage d'un témoin lumineux vert fixe sur la porte ou la plaque de rue.
Variante avec écran	
Lorsque la plaque de rue comporte un écran, les témoins lumineux peuvent être remplacés par des messages sur l'écran. Ci-contre, liste des messages nécessaires au suivi d'une télécommunication en général. Dans le cas d'un contrôle d'accès seuls les messages n° 2, 3, 4, 6 et 7 sont utiles.	Messages types : 1. La communication est en cours d'établissement, veuillez patienter. 2. Le téléphone sonne chez votre correspondant. 3. Votre correspondant a décroché son téléphone. 4. Votre correspondant ne répond pas. 5. Votre correspondant n'a pas connecté son appareil de texte téléphoné. 6. Dialogue ouvert. 7. La porte est débloquée. 8. Fin de communication.
1. Les vidéoportiers sont obligatoires dans les constructions neuves. 2. Un usage courant chez les personnes sourdes est de contourner le contrôle d'accès en envoyant un SMS.	

TOUS LIEUX	
UTILISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS	
Difficulté ou incapacité	Besoins spécifiques (exemples de solution)
Difficulté à entendre la sonnerie du téléphone.	Sonnerie amplifiée.
	Vibreur filaire relié au téléphone (de nuit).
Impossibilité d'entendre la sonnerie.	Flashes lumineux.
	Vibreur filaire relié au téléphone (de nuit).
	Vibreur incorporé (téléphone mobile GSM).
	Vibreur portable commandé par radio.
Impossibilité d'identifier le correspondant à sa voix.	Présentation du nom et du numéro de l'appelant.
Impossibilité de distinguer le type de sonnerie (téléphone ou fax).	Deux lignes téléphoniques dont une pour le fax.
	Téléphone-fax avec aiguillage automatique.
Difficulté à entendre les paroles.	Amplificateur.
	Écouteur additionnel.
	Téléphone avec réglage de tonalité.
	Combiné à conduction osseuse.
	Collier ou plaquette d'induction magnétique.
Impossibilité d'entendre les paroles	Dialogue par écrit via une messagerie instantanée.
	Télécopieur.
	Messages écrits (SMS, textos).
	Téléphone avec visualisation des dialogues (exige un centre relais, n'existe pas en France).
	Communications écrites via un centre relais.
	Courriels via Internet.
	Vidéocommunications via un vidéophone.
Vidéocommunications via Internet avec webcam.	
Impossibilité d'utiliser les cabines publiques en déplacement	Téléphone mobile GSM pour envoyer des SMS.
Interférences entre l'ACA et le téléphone mobile GSM	ACA protégé des interférences. Boucle d'induction magnétique. Liaison radio <i>Bluetooth</i> .
Impossibilité d'utiliser les <i>hotlines</i> ou les services de renseignements.	Site Internet. Renseignements par courriels ou fax.
Nécessité de communiquer en langue des signes	Téléphone portable avec fonctions et abonnement vidéo. Vidéocommunication via Internet et certains serveurs qui fournissent cette fonction.

TOUS LIEUX	
SÉCURITÉ	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Détecter les bruits utiles (sonneries, pleurs d'enfants, appel de personnes...)	Détecteurs adaptés à la nature du son à détecter.
Transmettre les avertissements	Transmission par fil, ondes radio, boucle magnétique, ondes infrarouges.
Prévenir la personne	Avertisseurs lumineux ou vibrants portables (de jour). Avertisseur vibrant de nuit.
Pouvoir appeler les secours.	Centre relais ou autre système accessible ⁽¹⁾ .
Être en sécurité dans les établissements recevant du public (ERP) : cinémas, théâtres, restaurants, etc.	Voir les tableaux détaillés par type d'ERP.
Être en sécurité sur les lieux de travail.	Avertisseurs lumineux (poste fixe). Avertisseur vibrant portable.
Donner l'alarme.	Émetteur portable.
Être en sécurité dans les réseaux de transport collectifs.	Poste d'appel d'urgence accessible.
Être en sécurité à proximité d'une zone à risques majeurs industriels ou à risques naturels.	Système d'alerte spécifique ⁽²⁾ .
Surmonter les conséquences d'une catastrophe.	Aides et prises en charge psychologiques accessibles (personnel formé, interprètes...).

1. Un centre relais national doit être mis en service en 2011-2012.
2. N'existe pas en France à la date de rédaction de ce document.

ACCESSIBILITÉ DES ASCENSEURS - NORME NF EN 81-70		
Extraits relatifs aux personnes sourdes ou malentendantes		
Composant	Besoin spécifique	Prescription
Ouverture des portes.	Détecter la fermeture sans être bousculé par la fermeture automatique des portes.	Réglage de la temporisation d'ouverture. Dispositif de protection : - provoquant la réouverture de la porte en cas d'obstacle ; - actif sur une hauteur comprise au moins entre 25 mm et 1 800 mm au-dessus du sol de la cabine. - évitant tout contact physique entre l'utilisateur et la porte automatique.
Main courante.	Pouvoir se tenir lorsque l'on a des problèmes d'équilibre.	Main courante : - sur au moins une paroi de la cabine ; - section de 30 à 45 mm ; - écartement (espace libre) avec la paroi : 35 mm - placée à une hauteur de 900 mm au-dessus du sol de la cabine (avec une tolérance de + ou - 25 mm).
Siège.	Pouvoir s'asseoir lorsque l'on a des problèmes d'équilibre.	Strapontin recommandé : - placé à une hauteur de 500 mm (+ ou - 20 mm) ; - profondeur de 300 à 400 mm ; - largeur de 400 à 500 mm) ; - poids supporté : 100 kg. <i>Note (non normalisé) : l'appui ischiatique n'est pas prévu dans la norme, mais peut également convenir.</i>
Commandes palière et de cabine.	Percevoir l'enregistrement des commandes sans indication sonore.	- Témoin visuel d'activation des boutons de commande. - Témoin visuel d'enregistrement des boutons de commande. - Témoin sonore d'enregistrement réglable (par l'exploitant) de 35 dB(A) à 65 dB(A).
Commandes en cabine.	Identifier visuellement les commandes.	- Boutons d'étage identifiés par des chiffres : -2, -1, 0, 1, 2, etc. - Bouton d'alarme jaune avec le symbole d'une cloche en relief. - Les boutons de fermeture et de réouverture de porte sont identifiés par des pointes de flèche orientées (<i>voir ci-dessous</i>). - Sens logique de lecture des boutons de gauche à droite et de bas en haut.
Commandes palières.	Comprendre le sens de déplacement de l'ascenseur.	Flèches lumineuses indiquant le sens de déplacement situées entre 1,80 et 2,50 m du sol et d'une hauteur d'au moins 40 mm. Pour les ascenseurs à enregistrement : - confirmation de l'étage sélectionné par signal visuel placé près de la commande d'enregistrement ; - identification visuelle de chaque ascenseur s'il en existe plusieurs ; - indication visuelle de l'ascenseur à utiliser ; - information visuelle de l'utilisateur qu'il est sur le point d'entrer dans la cabine allouée ; - réglage (par l'exploitant) des signaux sonores entre 35 et 65 dB(A).
Commandes en cabine.	Savoir où se trouve la cabine.	Indicateur visuel de position de la cabine : - placé entre 1,60 et 1,80 m du sol de la cabine ; - hauteur des numéros d'étage de 30 à 60 mm.
Commandes en cabine.	Contacteur les services de secours.	Dispositif de secours équipé de signalisations visuelles : - pictogramme illuminé jaune indiquant que la demande de secours a été émise ; - pictogramme illuminé vert indiquant que la demande de secours a été enregistrée ; - signal sonore (liaison phonique) réglable entre 35 dB(A) et 65 dB(A) selon les conditions locales ; - induction magnétique pour les malentendants, signalée par pictogramme « Oreille barrée + T ».